



Délibération n°2024-125

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 9 juillet 2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 28
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 18 juillet 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. GARROCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Absents ou excusés : Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. LEGLISE Vincent, M. PARIS Rémi

Pouvoirs : Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à M. LABERNADIE Patrick
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
M. PARIS Rémi donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : Mme LAHOURATATE Nicole

OBJET : ESPACE LAPRADE - TARIFICATION DES ESPACES FAB-LAB ET STUDIO

RAPPORTEUR : Monique MOULAT, Vice-Présidente

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, les statuts de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau ;

Vu la délibération en date du 15 décembre 2011, relative à l'achat du terrain du bâtiment ThyssenKrupp ;

Vu, la délibération en date du 30 janvier 2018, relative au projet de requalification du bâtiment Laprade ;

Vu, la délibération en date du 30 janvier 2020, relative à la fixation des tarifs pour l'Espace Laprade ;

Suite à la réhabilitation du Pôle d'Activités Laprade pour créer un hôtel d'entreprise, la Communauté de Communes a mis en place des espaces de travail partagé pour lesquels une tarification spécifique a été approuvée en conseil communautaire le 30 janvier 2020.

Après une sollicitation d'une association, le Sismographe, la Communauté de Communes a aménagé un local pour y créer quatre espaces distincts :

- Un atelier au long court qui sera loué à la SARL Mutation Narrative, indépendamment de ce qui sera mis en place l'association Mutation Narrative
- Un atelier FabLab
- Un laboratoire photo
- Un espace studio.

Afin de soulager l'association Le Sismographe, qui devait initialement louer les espaces Fablab, studio et laboratoire photo, la Communauté de Communes a proposé à celle-ci que ce soit la collectivité qui loue les différents espaces en attendant que l'association ait la possibilité de reprendre la gestion de ces divers espaces.

Pour cela, la Communauté de Communes propose la tarification suivante, identique aux tarifs d'occupation des espaces de travail partagé avec des ajouts d'options de tarifs :

- 2€ HT de l'heure (en dessous de 10 heures d'occupation par semaine)
- 5 € HT la demi-journée
- 10€ HT la journée
- 50€ HT par mois (utilisation de plus de 10 heures par semaine)
- 90€ HT par mois (utilisation de plus de 20 heures par semaine).

Le rapport entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

ADOpte le présent rapport ;

APPROUVE la tarification telle de proposée

AUTORISE le Président à signer tout acte

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

